

AGEIS



Commune de DOL-DE-BRETAGNE

Lotissement La Forêt Harault

PA n° 35095 20 B0002, délivré le 15/01/2021

ATTESTATION DE VIABILITÉ

(Article R 442-18b du Code de l'Urbanisme)

Je soussigné,

Edouard LEFEVRE, Géomètre Expert, agissant en qualité de Maître d'œuvre,

Atteste que les travaux de viabilité des lots n°1 à 22, et de l'ilot A, du lotissement La Forêt Harault à DOL-DE-BRETAGNE sont terminés dans leur totalité.

A Nantes, Le 24 décembre 2021

Pour valoir ce que de droit

Dossier n° 20059-NAN

